



Propriétés

Barre anti-panique système 162

pour équiper les portes des issues de secours - homologation selon EN 1125 uniquement en combinaison avec des serrures certifiées avec marquage CE. Homologué pour les portes coupe-feu et pare-fumées selon le listage dans le certificat de surveillance des chantiers du fabricant de porte dans le cadre des normes DIN 18273, DIN 4102, DIN 1634, pour portes à un ou deux battants dans les issues de secours et d'évacuation (battant fixe ou battant fixe et battant mobile).

Version pour les serrures BKS. Zone de préhension en acier inoxydable de 25 mm de diamètre avec poignée tubulaire en polyamide de 30 mm de diamètre. Anneaux lumineux de 20 mm de large des deux côtés extérieurs permettant une orientation en cas de panne de lumière. Poignée tubulaire comme zone de préhension unilatérale, donc visualisation claire du point de pression optimal du côté de la serrure, conforme aux prescriptions de la norme DIN 18040. Combinaison avec les tubes en acier inoxydable télescopiques. Saillie en fonction de l'angle d'actionnement du fouillot, mais au min. selon la norme EN 1125, classification 2 :

Awards



Certificats

